

Image not found or type unknown



poser un portail sur un chemin privée en copropriété sans syndic

Par **levy77**, le **05/10/2009** à **20:16**

Bonjour,

Je désire mettre un portail sur le chemin privée, qui appartient aussi à 6 autres propriétaires, en mitoyenneté les uns avec les autres.

Une seule personne est en désaccord, avec les 5 autres.

Quels moyens puis-je avoir, sachant que les autres propriétaires ont signés cet accord et que le Maire aussi?

Le Maire accepte de signer la déclaration préalable de travaux.

Est ce que je peux passer outre, le non vote de la sixième personnes.

Quel est l'article, et de quel code puis-je me référer.

merci

cordialement

levy77